

## Chômeur « exemplaire » recherche emploi

*Suite à la demande du Journal de l'alpha de recueillir des témoignages d'apprenants concernant les contraintes imposées par le Plan d'accompagnement des chômeurs (PAC), deux groupes d'apprenants de Tournai et de Leuze ont envoyé à la rédaction un compte-rendu de leurs débats sur la 'chasse aux chômeurs'. Le texte qui suit présente des extraits de ces débats et des situations commentées par la formatrice. L'ensemble a été relu par les deux groupes en formation qui, à Lire et Ecrire Hainaut occidental, ont réfléchi aux questions liées au PAC. Les participants espèrent à présent que leurs témoignages permettront de faire bouger les choses...*

Je pourrais refaire l'histoire de ce qui m'a amené à travailler l'accompagnement et le contrôle de disponibilité des chômeurs en formation. Mais ce serait complexe, tant il s'agit d'une concordance d'éléments : l'arrivée du DIISP<sup>1</sup>, des réflexions personnelles et d'équipe, de nouvelles réalités professionnelles. Plus dernièrement, j'avais aussi remarqué, lorsque les apprenants et moi nous mettions d'accord sur des objectifs de formation, qu'il s'agissait moins d'apprentissages que d'orientation : recherche de renseignements, de formations qualifiantes, faire le point...

Mais l'élément déclencheur a été l'arrivée d'un nouvel apprenant en janvier 2009. Après 22 ans de chômage durant lesquels personne ne lui avait rien demandé, l'ONEm l'obligeait, en quelques semaines, à rendre des comptes sur sa recherche d'emploi, à envoyer des 'lettres de motivation', à tenir un journal de bord, à effectuer un certain nombre de démarches et, le cas échéant, à

s'inscrire dans une formation. Sans cela, il risquait de se voir supprimer temporairement, voire définitivement, ses allocations de chômage.

Il était très difficile de le faire s'exprimer. Quand il s'agissait de se présenter, il disait qu'il était envoyé par le FOREm parce qu'il ne savait pas 'faire' une lettre de motivation. On pourrait penser qu'avec un objectif aussi précis, ce serait extrêmement simple... mais c'était loin d'être le cas. Ce monsieur ne comprenait pas pourquoi il devait répondre à deux annonces d'emploi par mois et que d'autres membres du groupe n'avaient pas les mêmes contraintes.

C'est à ce moment-là que je me suis rendu compte que certains apprenants avaient signé des contrats mais ne savaient pas forcément avec qui, FOREm ou ONEm. Si certains étaient au clair avec les exigences de ce contrat, d'autres ne l'avaient pas lu ou pas compris.... ou avaient tout simplement 'oublié' à quoi ils s'étaient engagés.

Plus inquiétant, à mon sens, était que certains, en répondant aux exigences d'un contrat, perdaient un peu le 'sens' de la recherche d'emploi. C'est au moment où nous avons commencé à lire les contrats et à les comparer que les discussions et les débats ont commencé au sein du groupe : informations, prise de conscience..., mais aussi débats de fond sur la réalité économique, le monde du travail, la crise actuelle, **LA VIE** quoi !

Etre rayé du chômage les inquiète, mais ce n'est pas de cela dont ils parlent. Ils évoquent les difficultés de trouver du travail dans leur situation, mais aussi dans un environnement où il n'y a, tout simplement, plus assez de travail pour tous !

### **Des preuves écrites : pourquoi ?**

#### **Témoignages et constats**

*« Quand j'ai été reçu au FOREm, j'ai reçu une farde. Tu dois montrer toutes les démarches que tu fais, tu dois mettre ta farde en ordre. C'est compliqué de tenir en ordre parce qu'on ne reçoit pas toujours de réponse ou parfois deux mois après, tu dois retrouver l'annonce. Je ne suis pas secrétaire moi, ni bureaucrate, je suis manœuvre. »*

P. a 46 ans. Il totalise 244 mois de chômage. Il a, de temps en temps, trouvé des petits boulots de manœuvre. Il n'est pas inactif pour autant, il est bénévole dans un club sportif. Après toutes ces années, l'ONEm le convoque, lui dit qu'il ne peut pas prouver sa recherche d'emploi et lui fait signer un contrat. Il n'a pas lu ce contrat. On le lui a expliqué, bien sûr, en gros, avant qu'il ne le signe, mais il n'a retenu qu'une chose : il doit répondre à deux offres d'emploi minimum par mois. Et pas n'impo-

rte comment, il doit 'envoyer des lettres'. Il n'écrit jamais, il ne sait pas comment il doit faire. On a lu ensemble son contrat en entier... il avait bien d'autres obligations qu'il avait oubliées (tenir un journal de bord, s'inscrire ou se réinscrire dans des agences d'intérim, garder des preuves de toutes ses recherches,...).

Il a bien fallu, à un moment, qu'on trie sa farde du FOREm, celle dans laquelle il doit classer ses offres d'emploi, ses réponses, les réponses des employeurs, ses démarches... Il ne retrouvait plus rien. Au bout de 15 minutes, il a fallu arrêter, il en tremblait.

En rangeant ses offres d'emploi, A. s'est rendu compte que l'ONEm n'avait pas pris en compte plusieurs courriers prouvant sa recherche d'emploi.

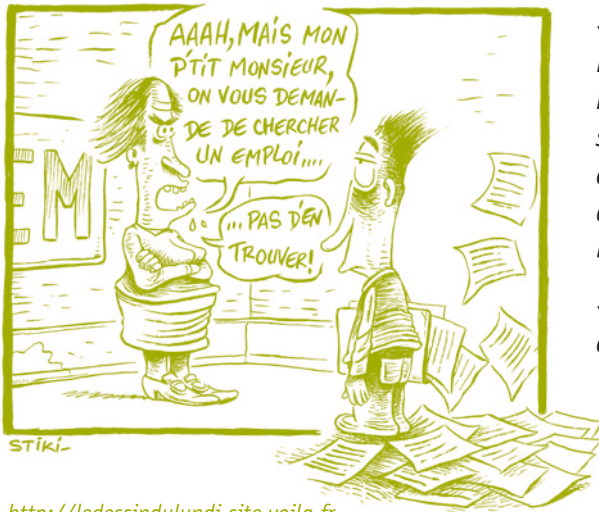
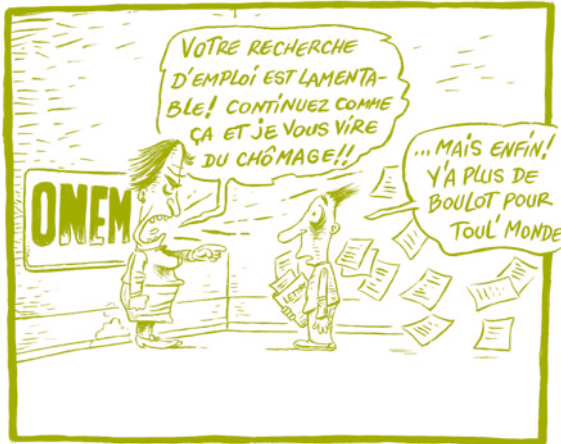
Il se sent un peu plus armé pour la prochaine fois.

#### **Analyse, réflexions critiques, contradictions**

P. dit qu'il ne va plus dans les agences d'intérim. Pourtant, il pourrait y trouver du travail mais, lorsqu'il y va, on ne lui signe pas un papier prouvant qu'il est passé. Il a signé un 'contrat' avec l'ONEm et il doit prouver sa recherche d'emploi par des écrits. Il a glissé de la 'recherche d'emploi' à la 'recherche de preuves'.

*« Lorsque nous sommes allés à une séance d'information du FOREm, les animatrices ont expliqué que, selon les statistiques, 80% des emplois se trouvaient par le 'bouche à oreille' et le relationnel. Et pourtant, l'ONEm ne prend en compte que ce qui peut se 'prouver' de manière écrite. »*

*« On ne cherche plus de travail, on cherche à prouver qu'on en cherche. »*



<http://ledessindulundi.site.voila.fr>

« Monsieur, vous avez **BIEN** cherché, vous avez fait 40 demandes d'emploi' (mais dans tous les sens, mal ciblées). 'Monsieur, vous avez **MAL** cherché, vous n'avez fait que 5 demandes d'emploi' (mais porteuses). Ce n'est pas la qualité mais la quantité qui compte. »

« Pour les gens, c'est important d'avoir du travail. Pour l'ONEm, c'est important de nous occuper. »

« Une fois qu'on est en formation ou qu'on a eu un contrôle qui s'est bien passé, on ne nous appelle plus. »

« Pour nous, ce qui est important, c'est de trouver du travail, pour l'ONEm, on dirait que c'est d'être 'occupé'. C'est bien d'être occupé pour le moral, mais pas à n'importe quoi ! »

« Chercher du travail, c'est devenu un travail ! »

« Tu dois tout le temps recommencer les mêmes démarches, tu ne reçois pas souvent de réponse, c'est décourageant ! Tu as envie de laisser tomber ! »

### Des obstacles aussi pour ceux qui ne touchent pas d'allocations de chômage

« Je viens de finir le stage d'attente. Le FOREm m'a dit de passer. Pour avoir mon chômage, je dois faire remplir des papiers pour savoir jusque quand j'ai été à l'école. C'est compliqué les papiers quand on est jeune, qu'on n'a pas l'habitude et qu'on n'a pas été beaucoup à l'école. »

« Je suis cohabitante, même avec des recherches, des boulots à mi-temps, je n'ai droit à rien. »

« J'ai été enfermé pendant 20 ans. A l'époque, rien n'était informatisé. Pour retrouver mes droits, je dois retrouver tout un tas d'anciens documents. »

Il n'y a pas que les chômeurs qui sont touchés dans le cadre de contrats d'insertion, certains CPAS aussi sanctionnent les personnes 'peu coopératives'.

Un apprenant touche le revenu d'intégration du CPAS. Comme il reçoit 1 € brut par heure de présence à la formation et qu'il est, en principe, 25 heures en formation par semaine, le CPAS lui retire 100 € au début de chaque mois. Comme il est en grande difficulté, la semaine dernière, il n'est venu que 6 heures. Il a donc perdu 19 € en une semaine parce qu'il a accepté de venir en formation.

## **La formation : une solution ?**

### **Le poids de la lettre de motivation et du CV**

« Il faudrait pouvoir faire ses preuves au travail et ne pas être engagé à cause d'une lettre ou d'un CV. »

« Le FOREm m'a incité à venir à Lire et Ecrire pour apprendre à écrire des CV et des lettres de motivation parce que j'ai dit que je ne savais pas faire ça. Même les patrons maintenant demandent des lettres. Dans le temps, on allait se présenter. Je n'avais pas toujours quelqu'un pour m'aider à les faire. Ils ont tellement insisté... ! Mais moi je ne voulais pas aller en formation, je voulais trouver du travail. Si je refusais, j'aurais peut-être été rayé du chômage. »

P. est arrivé à Lire et Ecrire fin janvier 2009. Quand nous avons essayé de fixer des objectifs de formation avec lui, ça a été très difficile. Au début, il ne disait qu'une chose : « Le FOREm m'a dit de venir ici parce que je ne sais pas faire des lettres de motivation ». En groupe, nous avons travaillé la lettre de motivation par plusieurs biais, en variant contenus et méthodes. Il en a écrit plusieurs, des toutes petites, de celles qui peuvent s'envoyer partout. Il commençait même à bien se débrouiller. Je suis donc restée sans voix quand, en mars, lors d'un petit entretien individuel, je l'ai entendu dire : « J'aime bien la formation mais on ne fait pas de lettres de motivation ». Dans sa tête, ça restait inaccessible...

### **La formation qui ne 'protège' pas**

« On m'a déjà prévenue : en juillet, quand on sera en congé pour la formation, on va m'appeler parce qu'il paraît que je peux travailler en titres-services. Je préfère travailler

en ALE<sup>2</sup> et continuer la formation, mais je n'aurai sans doute pas le choix. »

« Si j'ai bien compris, je suis foutu. Je suis venu en formation parce que le FOREm me l'a dit. Mais une fois sorti de cette formation, l'ONEm risque de me rappeler, et je n'ai pas une seule preuve de recherche d'emploi à montrer ! »

Sur le premier contrat d'engagement signé avec l'ONEm, il y a une échéance : vous serez convoqué à nouveau, au plus tôt, dans 4 mois. Après 6 mois, des personnes n'avaient pas été reconvoquées. Ça les inquiète. Une personne s'est renseignée auprès de son syndicat. Il semble qu'on ne soit pas reconvoqué pendant qu'on suit une formation... mais qui le garantit ? Certains sont confiants, d'autres n'osent pas trop y croire : « On va être convoqué quand alors ? ». Ça me fait penser aux condamnés qui attendent, dans le couloir de la mort, la date de leur exécution.

D. n'a pas vraiment de difficultés de lecture et d'écriture mais des difficultés à s'exprimer oralement et à mettre ses idées sur papier. Je prends contact avec la conseillère en accompagnement professionnel du FOREm qui l'a orienté. J'explique que ce monsieur ne restera peut-être pas des mois en formation vu son niveau, mais qu'il semble avoir très peur, qu'il ne comprend pas quelles marges de manœuvre il a, avec tous ces contrats signés avec le FOREm et l'ONEm. Et, que comme ils ont rendez-vous ensemble prochainement, elle pourrait lui expliquer, voire le rassurer. Cette conseillère est de bonne volonté, très désireuse de coopérer. Elle me dit qu'elle est consciente de tout cela et que c'est bien 'pour toutes ces raisons' qu'elle a envoyé le monsieur chez nous. Pourquoi ai-je tout à coup le sentiment que, consciemment ou non, elle me refile son boulot ?

### **La formation qui dure...**

Dialogue entre la formatrice et une apprenante :

- La formatrice : « On commence à voir des 'professionnels' de la formation. »

- Une apprenante : « Ben oui ! Moi, par exemple ! Ça fait déjà trois ou quatre ans que je suis là ! C'est plus longtemps qu'un travail ! »

« J'ai 56 ans. Quand on est plus vieux, se remettre à niveau devient plus difficile. Après trois ans de formation, je sens que je suis de moins en moins dynamique. »

### **Le travail : un droit pour tous ?**

#### **Pas facile de trouver du travail...**

« Le nom des métiers a changé. Maintenant, une femme de ménage s'appelle 'une technicienne de surface'. Moi je cherchais du travail. Quand le FOREm m'a envoyé une annonce 'd'opérateur de production dans l'agro-alimentaire' je ne savais pas ce que c'était... ingénieur peut-être ? »

« J'ai répondu à une annonce sur le site du FOREm. C'était pour les hommes et les femmes soi-disant. Ils ont répondu qu'ils ne prenaient que des femmes. »

« Moi j'ai un handicap, ce n'est pas facile de trouver du travail. »

Il s'appelle Roger, il a 50 ans. Son plus grand désir serait qu'on rouvre la décharge où il a travaillé durant plus de 10 ans. Pourrait-on imaginer que le plus grand rêve de quelqu'un soit de retourner travailler dans une décharge ? Dans la saleté, les odeurs et par tous les temps ? Presque chaque jour, il répète : « Maintenant, quand on a un travail, il faut le tenir à deux mains. Le jour où la décharge rouvre, ma mallette, elle est prête. »

### **... parce qu'il n'y en a plus...**

« Il ne faut pas oublier qu'IL N'Y A PLUS de travail pour nous ! »

« Il ne faut pas oublier qu'il y a de moins en moins d'emplois. Au plus on a une longue période de chômage, au plus le patron se demande pourquoi on n'a pas travaillé. »

« Avec la crise économique, il y a encore moins de travail. »

Dialogue entre un apprenant et la formatrice :

- « On fait un repas de famille trois ou quatre fois par an. La dernière fois, c'était plus ou moins à Noël et ici, pendant les vacances de Pâques. La dernière fois, tout le monde travaillait à temps plein. En trois mois, il n'y a plus qu'une seule femme qui a un travail à temps plein. Tous les autres ont eu soit des réductions de temps de travail, soit sont au chômage. »

- « Ça fait combien de personnes ? »

- « Cinq familles, cinq couples plus ou moins. »

### **... ou que les conditions d'emploi ou de recherche d'emploi sont dures**

« Les syndicats ou d'autres associations ont fait en sorte que les ouvriers aient des bonnes conditions de travail. Maintenant, on doit accepter n'importe quoi. »

« Il faut contrôler, parce qu'il y a des gens, quand on leur parle de travailler, c'est tout de suite un certificat médical. »

« La protection des malades existe mais on n'ose plus être malade de peur de perdre son emploi. »

« Chercher du travail, ça coûte cher. Tu dois payer le téléphone, le papier, les timbres, l'ordinateur. Tu dois te déplacer pour aller voir les patrons. Tu peux aller au FOREm, mais si tu n'habites pas tout près, le bus pour y aller, ça coûte aussi. »



## **Texte de conclusion du groupe de Leuze**

*« On en arriverait presque à croire, qu'être chômeur, c'est enviable.*

*Il ne faut pas oublier que la plupart des chômeurs ont perdu leur emploi. Même si certains se sont résignés à vivre avec les allocations de chômage, c'est 'la galère'.*

*L'ONEm met de plus en plus de conditions pour que le chômeur 'mérite' le 'droit' aux allocations.*

*Le FOREm et l'ONEm mettent beaucoup d'énergie à contrôler (convocations, carte job pass \*,...). Cette énergie pourrait servir à aider le chômeur à retrouver un emploi.*

*Pour le FOREm et l'ONEm, on doit se retrouver dans une 'case' (contrôle ONEm positif, en formation, en intérim,...).*

*Que cette case soit productive ou pas pour le chômeur a moins d'importance. »*

## **Groupe d'apprenants de Leuze Tous disponibles à l'emploi Appelez-nous si vous avez des offres!**

*\* Le JOBPass est une carte à puce électronique que reçoit tout demandeur d'emploi wallon. Cette carte, censée simplifier les démarches administratives du demandeur d'emploi, reprend ses coordonnées et lui permet, via internet, d'accéder à son dossier (réinscription comme demandeur d'emploi, consultation et mise à jour de ses données personnelles). Elle lui permet aussi d'enregistrer certaines démarches. Selon le FOREm, le chômeur peut ainsi bénéficier d'une vision plus claire des actions entreprises dans le cadre de sa recherche d'emploi. Pour ses détracteurs, le JOBPass introduit un inacceptable brouillage des rôles (sanction, accompagnement et solidarité) et la carte risque de servir à un pointage de contrôle (justifier de son mérite) se substituant à la démarche elle-même (prise d'informations).*

*« Si on doit accepter un travail plus loin, si tu n'as pas beaucoup de moyens, c'est dur d'avancer l'argent pour les transports. »*

## **Conclusion**

Dans notre groupe de formation, une personne voulait comprendre ce qu'est, en grammaire, le *nom*, la *nature* et la *fonction* des mots afin de pouvoir aider son fils dans ses devoirs. Je tente un parallèle :

*« Tu t'appelles comment ? »... « C'est ton nom. »*

*« Tu es quoi ? Un homme ou une femme, un calme ou un rapide, un gai ou un triste ? »...*

*« C'est ta nature. »*

*« Et tu as une fonction... »*

Il m'arrête ! Il dit qu'il n'a pas de fonction, lui... Qu'il est chômeur...

Pourtant, il encadre des enfants pour faire du sport, il donne parfois un coup de main à des personnes âgées pour tondre une pelouse...

Ça me fait penser aux mères au foyer qui, à la question *« Et toi, qu'est-ce que tu fais ? »*, répondent invariablement *« Moi ? Rien..., j'élève mes enfants »*.

## **Deux groupes en formation à Tournai et à Leuze et Marilyn, leur formatrice Lire et Ecrire Hainaut occidental**

1. Le Dispositif intégré d'insertion socioprofessionnelle, promulgué le 1<sup>er</sup> avril 2004 par la Région wallonne, vise à coordonner les actions de l'ensemble des acteurs concernés par la formation et l'insertion des demandeurs d'emploi.

2. Pour la comparaison entre le système ALE et celui des titres-services, voir par exemple :

[www.cscservice.be/index.php?page=24](http://www.cscservice.be/index.php?page=24)